

PRÉFÈTE DU PAS-DE-CALAIS

**DIRECTION DES POLITIQUES INTERMINISTÉRIELLES
BUREAU DES PROCÉDURES D'UTILITÉ PUBLIQUE
ET DE L'ENVIRONNEMENT
Section des INSTALLATIONS CLASSEES**

Commune d'ARRAS

**AUTORISATION D'EXPLOITATION
PAR LA S.A.R.L ENERSYS**

Par arrêté préfectoral du 3 juin 2016, la **S.A.R.L ENERSYS**, dont le siège social est situé Zone Industrielle Est - Rue Alexander Fleming – 62033 ARRAS, est autorisée à exploiter une extension de l'unité de fabrication U5 et la mise à jour de ses activités situées à la même adresse, pour laquelle une enquête publique s'est déroulée du 17 mars 2014 au 18 avril 2014 inclus.

Cet arrêté définit les mesures jugées nécessaires pour assurer la prévention des inconvénients ou dangers que l'installation serait susceptible d'entraîner.

Une copie de cet arrêté est déposée aux archives de la Mairie et à la Préfecture - Direction des Politiques Interministérielles - Bureau des Procédures d'Utilité Publique et de l'Environnement - Section des Installations Classées, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.